

CLUBS BENEFICIANT DE MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SAISON 2020 / 2021

Clubs de Ligue

	Nbre de mutés supplémentaires pour arbitres supplémentaires	Nbre de mutés supplémentaires pour arbitres féminines au titre de l'article 55	TOTAL
DINAN LEHON FC	2	0	2 mutés supplémentaires
GUINGAMP EA	1	0	1 muté supplémentaire
FREMUR FRESNAYE	2	0	2 mutés supplémentaires
HILLION AS	1	0	1 muté supplémentaire
LANGUEUX US	0	1	1 muté supplémentaire
PAIMPOL FC	1	0	1 muté supplémentaire
PLAINTEL SP	1	0	1 muté supplémentaire
PLOUMAGOAR RC	1	1	2 mutés supplémentaires

Le club doit définir avant le 15/08 l'affectation du ou des mutés supplémentaires en séniors ou en jeunes.

Important: 1 seul muté supplémentaire par équipe, sans précision ils seront affectés à l'équipe hiérarchiquement supérieur de Ligue ou de District puis suivante.